

Supplément

Placements & Prévoyance

Prudence et planification de mise



IERLI GRUNZWEL POUR NZZ AM SONNTAG

2 PLACEMENTS & PRÉVOYANCE

Il ne s'agit pas que d'argent et de budget

ANALYSE Un conseil professionnel sur la retraite peut contribuer à créer de la sécurité financière mais également à renforcer l'image que l'on garde de soi une fois l'âge venu

MANUELA TALENTA

Au moment de la retraite, les finances jouent un rôle crucial. Il est donc logique de s'adresser à un établissement financier pour un conseil. Roman Schwarz dirige le conseil financier à la Banque cantonale de Zurich: «Dans le conseil en matière de retraite, les projets et les objectifs de la clientèle sont centraux. Nous soulignons les effets financiers et examinons comment ils se concilient au mieux avec les recettes et dépenses prévisibles.» Les conseillers ont une connaissance approfondie de la matière. «La plupart d'entre nous disposent d'une formation de base en économie d'entreprise et une formation additionnelle en planification financière et en prévoyance.»

Ceux qui demandent un conseil de retraite à la BCZ doivent commencer par fournir toute une documentation afin que le conseiller puisse préparer l'entretien. Notamment un extrait de comptes ou un calcul prévisionnel de l'AVS, le certificat de prévoyance du 2^e pilier et les avoirs du 3^e pilier. «Il existe une check-list à cet effet, car il importe d'avoir une bonne vision d'ensemble. Alors nous pouvons établir une planification financière sérieuse.» En outre, les clients doivent remplir un questionnaire indiquant leur état civil et le nombre de leurs enfants. Roman Schwarz recommande aux couples de se présenter ensemble aux réunions de conseil, «puisqu'on parle de l'avenir de tous les deux.»

Un premier entretien a lieu une fois que les préparatifs sont achevés. La question de départ est: Quels sont les attentes et les souhaits concrets du client? Ensuite il s'agit d'élucider point par point le moyen de traduire ces souhaits dans le budget. Les conseillers esquissent également les répercussions fiscales si, par exemple, le 2^e pilier est retiré sous forme de capital. Et les risques possibles sont évoqués. S'agissant d'un couple, que se passe-t-il si l'un des conjoints meurt? Sur quels apports financiers le conjoint survivant peut-il compter et lesquels feront défaut?

Nouvelles tâches, nouvelle vie

La retraite ne se traduit pas seulement par des modifications côté finances. «Dans notre conseil retraite, un sujet important concerne le nouveau mode de vie, explique Peter Burri Follath, responsable de la communication chez Pro Senectute. Les conseillères et conseillers ont une formation dans le travail social, de psychologue ou de juriste, et parlent avec les clients des multiples possibilités de repenser leur mode de vie.» Notamment de reprendre une activité rétribuée ou de s'engager comme bénévoles. «Car sans de tels engagements notre société ne pourrait pas fonctionner. Les seniors fournissent des millions d'heures de travail d'accompagnement non payé – c'est essentiel du point de vue économique.»

On parle aussi du logement. «Nous évaluons comment il devrait être éventuel-



Reprendre une activité rétribuée ou s'engager en tant que bénévole font partie des possibilités à envisager au moment de la retraite et ce aussi afin de garder un lien social. (ERLI GRÜNZWEIL POUR NZZ AM SONNTAG)

lement adapté pour que l'intéressé puisse demeurer chez lui aussi longtemps que possible», souligne le représentant de Pro Senectute. C'est surtout important pour plus tard, quand on devient plus vulnérable et que l'on doit peut-être recourir à des prestations de soins. «Il vaut la peine d'y penser tôt, car toute adaptation indispensable peut demander beaucoup

de temps», souligne encore Peter Burri Follath.

Un autre aspect du conseil concerne le réseau social. «Nous remarquons que les personnes fraîchement à la retraite ont souvent de la peine avec leur nouvelle situation et que leur réseau social est parfois maigre», explique Peter Burri Follath. En général, les hommes

consacrent leur vie au travail et, un jour, ce travail s'arrête et il faut le quitter. Le chargé de communication de Pro Senectute pense que ce problème est sous-estimé: «Pour autant, il y a tellement d'opportunités d'avoir des échanges sociaux!» Notamment en s'engageant socialement.

Il existe un peu partout un large éventail de cours et d'activités de sport ou de loisir,

en particulier pour les gens âgés. En outre, Pro Senectute propose beaucoup de formations complémentaires et recherche des personnes prêtes à s'engager. Il y a notamment un grand besoin de conseils en communication, gérontologie, gestion, droit, finance, de gens formés dans les sports ou experts en randonnées.

Qui suis-je? Qu'est-ce qui me fait envie?

Lorsqu'on prend sa retraite, on est également confronté à sa propre identité. Sur ce point, le conseil en retraite de l'Institut de psychologie appliquée (IAP) de la Haute Ecole de Zurich affiche ses compétences. Psychologue et enseignante, Ladina Schmidt raconte: «Avec la retraite, c'est souvent un pan important de notre personnalité qui fiche le camp, car beaucoup de gens se définissent à travers leur travail. Par ailleurs, prendre sa retraite, c'est dire adieu à une phase essentielle de l'existence.»

Bien des gens ont l'impression qu'ils n'ont de la valeur que lorsqu'ils travaillent et gagnent de l'argent

«C'est pourquoi ce conseil, à l'instar d'un conseil de carrière, détermine où la personne se situe et comment elle imagine l'avenir dans une phase post-professionnelle», reprend Ladina Schmidt. Alors on élabore la transition la plus adéquate à partir de la situation vécue. «Il s'agit de savoir comment une personne entend écrire le prochain chapitre du livre de sa vie. Lors de notre conseil, nous en traçons les grandes lignes et tentons de déterminer les ressources nécessaires à cet effet.»

Le conseil peut englober beaucoup de domaines. Ladina Schmidt: «Il importe parfois de déterminer ce que les gens ont adoré dans leur travail et comment ils pourraient poursuivre cet aspect après la retraite sans qu'il soit question de reprendre un emploi.» Une des solutions se nomme Innovage. «Des seniors qualifiés y conseillent des personnes ou organisations porteuses de projets d'utilité publique. Je connais quelques retraités, hommes et femmes, qui s'y sont engagés et jugent leur activité très porteuse de sens.» On a cependant aussi affaire parfois à des émotions négatives, comme la peur ou le sentiment de ne plus servir à rien. Bien des gens ont l'impression qu'ils n'ont de la valeur que lorsqu'ils travaillent et gagnent de l'argent.

Lorsque de telles réactions se manifestent, on en parle en entretien de conseil, souligne Ladina Schmidt. «Dans de tels cas, nous cherchons dans le vécu des gens quels ont été les changements importants et voyons comment la personne s'en est tirée, ce qui a permis à l'époque de maîtriser la transition.»

BANQUES ET FONDATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE

Exploiter l'offre de conseil adéquate, entre gratuité et cherté

Les coûts d'un conseil retraite sont aussi spécifiques que les individus qui les sollicitent. Roman Schwarz, à la BCZ: «Quand les conditions de revenu et de fortune sont structurées simplement et que l'on veut avant tout savoir quel sera le niveau de la rente, un conseil de base gratuit sur rendez-vous suffit le plus souvent.» Si davantage de questions se posent, concernant la propriété, des titres ou participations à des entreprises, un conseil spécialisé fait sens. Les coûts dépendent alors du temps requis et commencent par quelques centaines de francs.

Chez Pro Senectute, le conseil retraite est en général gratuit pour les personnes à partir de 60 ans. Même des entreprises frappent à la porte de l'organisation. Peter

Burri Follath: «Nous sommes souvent chargés par des entreprises de conseiller des employés qui approchent l'âge de la retraite.» C'est en particulier AvantAge qui s'en occupe. Ce département de Pro Senectute travaille pratiquement dans tout le pays et propose des séminaires et des manifestations pour les personnes entre la fleur de l'âge et la retraite. Et au-delà.

Le conseil à l'Institut de psychologie appliquée de la ZHAW est aussi sollicité par des employés et des employeurs. Ladina Schmidt: «Nous œuvrons beaucoup par processus et les coûts dépendent du temps consacré. Un conseil peut ne nécessiter que quelques entretiens ou, parfois, nous devons accompagner le changement de vie sur une plus longue durée.»

Sommaire

Economie Conjuncture mondiale: vers une possible récession? Pourquoi faut-il se préparer au pire? **pages 4, 5**

2e pilier Vers un réajustement du taux d'intérêt minimal pour les avoirs LPP **page 6**

Planification Epargne privée et 3e pilier: la quadrature du cercle à adapter à chaque moment de sa vie **page 8**

Interview Spécialiste prévoyance chez UBS, Veronica Weisser défend une augmentation de l'âge de la retraite **pages 10, 11**

Rentes Comment bien identifier les lacunes de prévoyance le plus tôt possible et les combler le cas échéant **page 12**

Retraite Capital vieillesse: de l'importance de planifier son retrait et d'être accompagné par des professionnels **pages 14, 15**

Impressum

Placements & prévoyance est un supplément du «Temps» réalisé en collaboration avec la «Neue Zürcher Zeitung» et l'équipe dédiée de journalistes de la «NZZ am Sonntag» sur cette thématique.

Gestion de projet:
Le Temps: Madeleine von Holzen (rédactrice en chef), Julia Chivet (responsable des suppléments), Martin Nieva (conception et graphisme), Géraldine Schönenberg (responsable correction), Gian Pozzy, Miguel Borreguero et Alexandre Fischer (traduction), Olivia Wermus Genevay (iconographie),

Sébastien Cretton, Stéphane Visinand et Clément Espuche (publicité régionale).

NZZ am Sonntag: Beat Balzli (rédacteur en chef), Jürg Zulliger (rédaction), Hanspeter Hösli (conception et graphisme), Tobias Laukemper (iconographie).

NZZone: Anne-Sandrine Backes (publicité nationale).

Contact: publicite@letemps.ch – Le Temps SA, avenue du Bouchet 2, 1209 Genève, +41 22 575 80 50.



#changement

« Pourquoi pas ? »
au lieu de
« Oui, mais ».

Pour que la réussite d'une société perdure, des changements sont parfois nécessaires. Nous vous accompagnons, vous conseillons et vous aidons quand vous le souhaitez. Parce que notre vocation première est d'optimiser vos finances. Notre esprit entrepreneurial, nos prestations de conseil personnalisées et globales ainsi que nos solutions élaborées sur mesure font de nous une institution unique. Bienvenue à la Banque CIC, votre banque en toute flexibilité.

cic.ch

4 PLACEMENTS & PRÉVOYANCE

Vers un nouvel âge glaciaire

ÉCONOMIE Récession, inflation, crises internationales: les investisseurs ne sont pas à la fête. Sur les marchés financiers, le climat se

SANDRA WILLMEROOTH

Le constat n'est pas particulièrement empathique et ne brille pas non plus par son éthique, mais le récent conflit au Proche-Orient ne provoque, jusqu'ici, que de faibles baisses des cours sur les marchés financiers. «Cela ne devrait pas changer, tant que le conflit est limité à Israël et à la bande de Gaza», estime Martin Eichler, chef économiste de BAK Economics. L'histoire a montré que les conflits géopolitiques locaux et d'autres chocs exogènes ne provoquent que des baisses passagères des marchés des actions. Ainsi, après les attaques contre le World Trade Center ou les guerres en Irak et en Libye, les cours ont subi une baisse brutale, mais de courte durée. Douze mois après ces événements, les taux directeurs mondiaux avaient déjà retrouvé une croissance positive.

Face à la situation tendue au Proche-Orient, les économistes n'ont par conséquent actuellement qu'une seule inquiétude: celle liée au prix du pétrole. «Jusqu'ici, la situation au Proche-Orient ne s'est pas étendue à d'autres pays, de sorte que l'augmentation du prix du pétrole est restée limitée. Aussi longtemps que cette situation perdure, nous ne nous attendons pas à des conséquences importantes pour l'économie mondiale», affirme César Pérez Ruiz, Chief Investment Officer chez Pictet Wealth Management. Si la guerre entre Israël et le Hamas devait malgré tout dégénérer et notamment s'étendre à l'Iran, un pays susceptible de détenir l'arme atomique, cela pourrait non seulement faire exploser le prix du lubrifiant de l'économie mondiale, mais aussi faire plonger rapidement et violemment l'économie mondiale. «Une guerre ouverte entre plusieurs Etats jetterait probablement la conjoncture mondiale, déjà mal en point, dans une profonde récession», craint Martin Eichler, du BAK.

Il n'en faut pas beaucoup pour transformer un léger fléchissement en une solide récession

Actuellement, il n'en faut de toute manière pas beaucoup pour transformer le léger fléchissement de la conjoncture en une solide récession – autrement dit, pour passer du *soft landing* espéré à un *hard landing* redouté. «En Suisse, nous sommes actuellement au seuil d'une récession», prévient Martin Eichler, en basant son pronostic principalement sur le faible dynamisme du secteur des services, après le développement très modeste du secteur industriel, depuis un certain temps déjà. L'économiste ne s'attend malgré tout qu'à un léger recul de l'économie suisse, à en croire des indicateurs avancés comme l'indice des directeurs d'achats PMI, qui semble avoir récemment dépassé le creux de la vague. Les prévisions du BAK pour le produit intérieur brut du dernier trimestre 2023 tablent par conséquent sur une stagnation. Pour l'ensemble de l'année 2023, cet institut prévoit une légère hausse de 0,7% (sans les grands événements sportifs). «Hormis l'année de pandémie de covid 2020, ce serait la plus faible

En ces temps incertains, il est essentiel de bien choisir le secteur et le moment de l'investissement. (ERLI GRÜNZWEIL POUR NZZ AM SONNTAG)



croissance depuis la crise financière de 2009», précise Martin Eichler.

Le moteur a des ratés

Dans d'autres espaces économiques importants comme les Etats-Unis et l'UE, le moteur conjoncturel toussote également. Contrairement à la Suisse, où le franc fort et le niveau de prix élevé contribuent à juguler le renchérissement, d'autres pays connaissent une inflation plus coriace et au-delà du niveau souhaité par les gardiens de la monnaie. Depuis peu, les taux baissent, certes, à nouveau, et la semaine dernière, l'Allemagne a présenté une inflation étonnamment basse de 3,8% par rapport à l'année dernière, pour le mois d'octobre – la plus faible depuis août 2021. Mais certains spécialistes n'y

voient pas de quoi baisser la garde, dans la mesure où cette faible inflation est également le résultat d'un effet de base: cette baisse de l'inflation n'est aussi spectaculaire que parce que l'inflation elle-même était particulièrement élevée l'année précédente.

Quoi qu'il en soit, avec sa politique monétaire restrictive, la BCE est parvenue, ces derniers mois, à atténuer efficacement la pression sur les prix dans l'espace européen. La plupart des économistes estiment par conséquent que l'augmentation des taux de la BCE de septembre restera la dernière pour un bon moment et que les taux devraient rester élevés à moyen terme. La BCE qualifie d'ailleurs cette situation de «haut plateau» en matière de taux d'intérêt.

Actuellement, les banques centrales ne disposent d'aucune marge pour une baisse des taux, dans la mesure où on commence à observer des effets secondaires de l'inflation. La hausse des salaires et des coûts de l'énergie pèse sur les bénéfices des entreprises, tout comme la hausse des coûts de refinancement, en raison de la politique monétaire restrictive. «Il faudra voir si et comment le secteur des entreprises parvient à absorber les hausses des prix et à les répercuter sur les consommateurs», prévient Martin Eichler, du BAK. Selon ce dernier, la situation sur les marchés des actions restera difficile, ces prochains mois. Cet économiste estime que les marchés des actions n'ont pas encore intégré les difficultés de financement du

secteur des entreprises, ce qui augure d'une baisse des cours. Cet avis est partagé par Manuel Ferreira, stratège en chef de la Banque cantonale zurichoise (ZKB): «Tant que les conséquences de la politique monétaire restrictive ne se sont pas entièrement matérialisées, il reste un potentiel de concurrence sur les marchés financiers.»

Limiter les risques au maximum

Le pire pourrait donc être encore à venir, sous la forme de nets reculs des actions. Manuel Ferreira conseille donc aux actionnaires de se concentrer sur des valeurs défensives et des titres de qualité. De plus, en raison du niveau élevé des taux d'intérêt, c'est également une période difficile pour des instruments de placement

PLACEMENTS & PRÉVOYANCE 5

de la conjoncture mondiale?

rafraîchit sensiblement. Il est donc grand temps de réorienter ses placements en actions ou en obligations, en fonction des circonstances

passifs tels que les ETF, qui se contentent de refléter un indice.

Le temps est plutôt aux gestionnaires de fonds actifs, capables d'investir au bon moment dans des actions *value*, par exemple des titres industriels. Dans ce contexte incertain, des produits structurés avec une protection du capital ou une optimisation du rendement représentent également un complément judicieux pour les investisseurs qualifiés. «Mais le plus important est, comme toujours, une bonne diversification du portefeuille», ajoute le stratège en chef de la ZKB.

Même si des emprunts de bonne qualité assurent habituellement la diversification d'un portefeuille d'actions, Manuel Ferreira se montre prudent, pour ce qui concerne les obligations: «Actuellement, les actions et les emprunts affichent une corrélation positive, autrement dit, ils évoluent en parallèle. Et aussi longtemps qu'on est dans ce schéma, l'avantage relatif des actions et des obligations n'est pas clairement établi.»

Son confrère César Pérez Ruiz, de Pictet Wealth Management n'est pas du même avis: «Les portefeuilles à taux fixe sont de retour, car depuis

leur niveau record, les emprunts à long terme ont perdu davantage que les actions durant la grande crise financière. La prime de risque a disparu. En raison des rendements élevés et sans risque, les bons du Trésor américain sont devenus intéressants.» Le CIO estime par conséquent justifié d'accorder aux emprunts d'Etats et d'entreprises une large place dans l'allocation d'actifs, sans pour autant augmenter inutilement le risque d'un portefeuille.

Se tourner vers les «valeurs refuges»

En période de marchés volatils et lorsque des conflits armés secouent le monde, les investisseurs se rabattent volontiers sur des «valeurs refuges» comme l'or et le franc suisse. L'or est surtout demandé depuis l'éclatement de la guerre en Israël: le prix de l'once troy a progressé de près de 8% durant le seul mois d'octobre. Cette tendance devrait persister, selon les experts, aussi longtemps que la situation géopolitique au Proche-Orient et en Ukraine ne sera pas détendue.

Le franc suisse suit un schéma similaire – toutefois sous la surveillance

De «soft landing» à «hard landing»

Prévisions relatives au PIB, inflation et taux, et tendances des actions et des emprunts

Suisse		
PIB 2023 / 2024	1,0% / 2,0%	1,1% / 0,7%
Inflation 2023 / 2024	2,3% / 1,9%	2,2% / 1,9%
Taux d'intérêt 2024	1,2%	1,3%
Actions	→	→
Obligations	→	→
Zone Europe		
PIB 2023 / 2024	0,5% / 0,2%	0,5% / 0,8%
Inflation 2023 / 2024	5,6% / 2,4%	5,6% / 2,0%
Taux d'intérêt 2024	1,2%	1,3%
Actions	→	→
Obligations	→	→
Etats-Unis		
PIB 2023 / 2024	2,3% / 0,6%	4,0% / 3,8%
Inflation 2023 / 2024	4,2% / 2,6%	4,2% / 2,8%
Taux d'intérêt 2024	3,6%	3,9%
Actions	→	→
Obligations	→	→
Chine		
PIB 2023 / 2024	5,6% / 4,9%	5,1% / 4,4%
Inflation 2023 / 2024	0,4% / 1,3%	0,5% / 1,7%
Taux d'intérêt 2024	2,6%	2,5%
Actions	→	→
Obligations	→	→

Source: données des instituts ZKB et BAK Economics

du gardien de la monnaie de la Banque nationale suisse (BNS). Il y a deux semaines, le franc suisse a atteint son plus haut niveau depuis 2015. «Le franc a progressé davantage que les fondamentaux, et est actuellement négocié avec une prime», explique Manuel Ferreira, de la ZKB. Il estime toutefois que le cours du franc reculera quelque peu au cours de ces six prochains mois. En attendant, ce sont surtout les exportateurs suisses qui vont souffrir, estime César Pérez Ruiz, de Pictet: «C'est un véritable coup d'assomoir que leur a infligé notre monnaie.»

En ces temps incertains, l'indice boursier suisse ne parvient pas à sortir de sa tendance baissière, malgré la progression des fondamentaux. Depuis le début de la correction, fin juillet, les cours du tableau suisse dégringolent. Dans ce cadre, les valeurs cycliques étaient logiquement davantage sous pression que les valeurs défensives, et les *small caps* ont souffert davantage que l'ensemble du marché. Et il reste encore passablement de la marge vers le bas: l'indice suisse des actions SPI oscille autour des mêmes chiffres que ceux d'il y a un an. ■

PUBLICITÉ

L'une de nos offres phares :
indépendance financière à la retraite.

Une banque à l'image de la Suisse

© UBS 2023. Tous droits réservés.



ubs.com/prevoyance

6 PLACEMENTS & PRÉVOYANCE

Les taux, du calme plat au réajustement

2e PILIER Le Conseil fédéral a décidé d'augmenter dès le début de l'année le taux d'intérêt minimal pour les avoirs LPP. Cela dit, des rendements d'intérêts élevés comme naguère ne sont toujours pas d'actualité

JÜRIG ZULLIGER

En Suisse, la prévoyance professionnelle est qualifiée de pilier, le 2e après l'AVS pour préparer l'âge de la retraite. Selon l'ASIP, l'Association suisse des institutions de prévoyance, les caisses de pension gèrent une fortune de plus de 1160 milliards de francs. Elles paient des rentes de vieillesse à plus d'un million de bénéficiaires, mais également d'autres prestations comme des rentes pour survivants, pour enfants et en cas d'invalidité. En septembre, le Conseil fédéral a annoncé l'augmentation dès début 2024 du taux d'intérêt minimal de 1,0 à 1,25%. Vu sur un long terme, cela représente un véritable tournant. Car depuis l'entrée en vigueur de la LPP en 1985, les taux n'ont cessé de diminuer à partir de leur niveau initial de 4%. Dans les années 1990 et jusqu'en 2002, les avoirs de prévoyance portaient un intérêt minimal de 4%. En ces temps de taux d'intérêt élevés, il était aussi facile que dénué de risques pour les caisses de financer en grande partie les futures rentes à l'aide d'obligations.

Mais la tendance a basculé. Plus les taux ont chuté, parfois jusque dans la zone négative, plus la situation des caisses de pension s'est compliquée.

Une espérance de vie en hausse continue associée à des rendements fixes en diminution constante, issus notamment des obligations, a mis bien des caisses en mauvaise posture. Par la suite, beaucoup d'institutions de prévoyance ont adapté leurs prestations. L'exemple le plus illustre est la baisse du taux de conversion. C'est avec lui que se calcule le niveau de la rente de retraite à partir de l'avoir disponible d'une personne assurée. Alors qu'autrefois un taux de conversion de 6,5% ou même 7,5% était courant, il n'a cessé de diminuer. Selon la société de conseil PPCmetrics, ces temps-ci, le taux de conversion se situe en moyenne autour de 5,3%. Les spécialistes estiment que ce niveau de performance est encore élevé. PPCmetrics évalue le taux de conversion neutre à 4,7% à fin 2022.

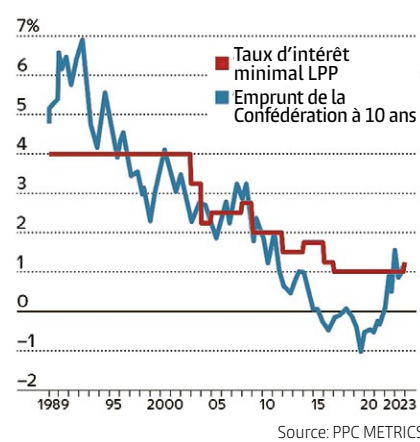
Niveau des prestations adapté

Nombre d'institutions de prévoyance, mais pas toutes, ont apparemment refait leurs calculs. Tant que les rentes de vieillesse payées sont trop élevées, cela entraîne de facto une redistribution entre la jeune génération et les rentiers.

Quels effets aura une hausse du taux minimal LPP? C'est une étape importante pour soulager les caisses de pension qui, ces dernières années, ont souffert des taux bas. Certes, le rendement

L'ère des taux LPP à la baisse est terminée

Taux d'intérêt minimal et rendement de l'obligation de la Confédération



des obligations Confédération n'est de loin pas celui des années 1990. Pourtant, des revenus d'intérêts fixes et sûrs permettent aux caisses de pension d'obtenir de meilleurs rendements à long terme et de sécuriser les rentes, même si beaucoup de caisses sont encore loin de

connaître une situation confortable. La plupart d'entre elles devraient actuellement avoir un taux de couverture un peu supérieur à 100%. Autrement dit, les promesses de prestations sont tout juste honorées, mais les réserves font défaut à peu près partout. Cela tient au fait que la forte hausse des taux en 2022 a dévalué diverses classes d'actifs comme les obligations et l'immobilier.

Bien des spécialistes estiment que ce niveau d'intérêts modifié n'a pas été suffisamment pris en compte partout. Par ailleurs, 2022 a été une mauvaise année pour les actions. L'expert Lukas Riesen, de PPCmetrics, s'attend toutefois à une amélioration du paysage grâce à des taux plus élevés. Cela dit, la situation financière des caisses de pension est extrêmement différenciée parce qu'elles forment un milieu hautement hétérogène. Tandis que les unes peuvent débattre d'une compensation du renchérissement et du renforcement des prestations, les autres se serrent la ceinture à la perspective des futures prestations de rentes.

Pour l'ensemble de la branche, la fin de l'alerte a cependant sonné. «Nous devons naturellement examiner ce que signifient des taux plus élevés pour les engagements financiers fixes d'une caisse», explique Lukas Riesen. Correctement calculés, ces engagements se

sont aussi dévalués en raison de taux plus élevés. Exprimé en termes simples: les caisses doivent garder moins d'argent sous le coude pour pouvoir payer une rente d'un niveau défini dans dix ou 15 ans. Au total, cet effet a moins d'impact que les dépréciations que les caisses ont dû digérer avec les obligations et d'autres investissements.

Un univers hétérogène

Pour l'assuré, il est en tout cas essentiel de connaître et d'évaluer correctement sa situation financière individuelle et le niveau de prestations de sa caisse. Si les caisses sont un univers hautement hétérogène, les plans de rentes et les promesses de prestations le sont évidemment aussi.

Et il s'agit de ne pas oublier une particularité de la prévoyance professionnelle: dans bien des cas, il faut faire la distinction entre prestations obligatoires et surobligatoires. Pour les revenus élevés, une bonne partie de l'épargne est très supérieure à l'objectif minimal légal. Et pour cette partie surobligatoire, les caisses sont libres de payer l'intérêt qu'elles veulent. Lukas Riesen commente: «Mais par le passé, beaucoup de caisses ont réalisé de bons rendements et offert aux assurés des intérêts supérieurs au taux minimal LPP, supérieurs aussi à l'inflation.» ■

CONTENU PARTENAIRE  KESSLER

Prévoyance, et si on commençait à s'éduquer?

La question des retraites peine à intéresser les bonnes personnes, à savoir les jeunes et les moins fortunés. Pour Natalie Koch, responsable Kessler Prévoyance, les efforts de sensibilisation manquent leur cible

On ne le répètera jamais assez, mais le contexte social, démographique et professionnel actuel pèse de plus en plus lourd sur notre système de retraites. Vieillesse de la population, temps partiels, travail en freelance ou encore interruptions de carrière constituent autant de facteurs accentuant le problème de la prévoyance. Pour la responsable Kessler Prévoyance Natalie Koch, les efforts de communication déployés ne sont pas efficaces puisqu'ils n'atteignent pas les bonnes personnes. Interview.

Vous affirmez que les gens ne s'intéressent pas suffisamment à leur prévoyance, en particulier ceux qui en ont le plus besoin, d'où vient ce constat? Nous avons lancé il y a peu un portail en ligne dédié au 2e pilier. Une initiative que nous avons menée pour suivre les impulsions de la digitalisation, dans l'optique d'offrir à toute personne un accès rapide et facilité aux informations liées à la LPP. Après un certain temps, nous avons compilé les données relatives à la fréquentation de la plateforme pour analyser son attractivité et son adoption auprès du grand public. Nous avons été surpris, car on a souvent tendance à associer la digitalisation aux jeunes. Mais en réalité, nos statistiques indiquent que 70% de nos clients ont souscrit à ce portail et sur l'ensemble de nos assurés, environ 30% se sont connectés au moins une fois. Ensuite, c'est chez les personnes de plus de 50 ans que l'on retrouve un taux d'enregistrement de plus de 50%. Et les utilisateurs gagnant plus de 150 000 francs

par année ont un taux d'enregistrement supérieur à 60%.

Pour résumer, ce sont surtout les personnes les plus âgées et les plus fortunées qui s'intéressent à la LPP. Exactement. Ce qui s'avère préoccupant, puisqu'il est essentiel de parvenir à atteindre la tranche de la population opposée si l'on peut dire, soit les jeunes et les personnes qui touchent des bas salaires.



Natalie Koch, responsable Kessler Prévoyance. (DR)

Comment faire pour les sensibiliser? Bonne question. Ce qui est certain, c'est que les démarches de communication et de sensibilisation déployées jusqu'à maintenant ne sont pas suffisamment efficaces, dans le sens où elles manquent parfois leur cible. Une des solutions pourrait consister à intégrer ces questions et problématiques liées à la prévoyance au sein de l'éducation. Que ce soit à l'école, dans l'enseignement post-

obligatoire ou encore dans les filières d'apprentissage mais aussi les écoles professionnelles. La prévoyance pourrait tout à fait constituer une matière en soi, permettant à chacun de s'éduquer sur ces points.

Le domaine n'est-il pas trop hermétique ou complexe pour intéresser les gens? En apparence oui, et c'est là un des problèmes. Car en réalité, la prévoyance et le système des trois piliers sur lequel elle repose n'est pas si compliquée. Il suffit de s'y intéresser un peu pour comprendre ses mécanismes de base et les leviers d'action qui s'offrent à nous.

«Nous venons de lancer un portail en ligne dédié au 2e pilier»

Concernant ces leviers, que constatez-vous par rapport au positionnement des entreprises, dont le rôle d'incitation auprès des employés s'avère clé? Le constat est plutôt encourageant puisque 90% des entreprises qui figurent au Swiss Leader Index (SLI) proposent des plans à choix à leurs employés. C'est une bonne manière de les impliquer en leur proposant différentes options en matière de cotisations pour leur 2e pilier. Il reste cependant à étendre cette pratique auprès des autres types de sociétés, dont les petites et moyennes entreprises. La

démarche n'étant pas réservée aux grands groupes uniquement.

Ce type de plans ne comporte-t-il pas également un risque, en offrant aux employés la possibilité de choisir les cotisations les plus basses? Si un collaborateur voulait réduire ses prestations sociales, cela reviendrait à un choix individuel. Mais la dynamique généralement souhaitée est plutôt inverse. De base, les employeurs peuvent par exemple inscrire d'office leurs employés dans les niveaux médians à élevés de leur plan de prévoyance. Dans tous les cas, cette démarche a l'avantage d'impliquer activement les employés en les incitant à se positionner sur ces questions. C'est d'ailleurs l'un des messages à faire passer. Les collaborateurs ont tout intérêt à se manifester auprès des comités qui gèrent ces aspects dans leur entreprise afin de comprendre précisément comment est articulé leur plan de prévoyance tout en incitant leur employeur à aller dans la bonne direction. ■

Propos recueillis par Thomas Pfefflerlé

CONTENU PARTENAIRE

Contenu produit et commercialisé pour un partenaire. Réalisé indépendamment de la rédaction du «Temps». Voir notre charte des partenariats.





EUROMILLIONS

SUPER JACKPOT*

1900 CHF MILLIONS

Ce vendredi 1^{er} décembre



* Ce tirage est un «Tirage à Jackpot minimum garanti».
Montant estimé, équivalent en CHF de 200 Mio €. À partager entre les gagnants du 1^{er} rang.
Voir règlement EUROMILLIONS avec SWISS WIN (art. 23.2 et art 13).

Vos habitudes de jeu ou celles
d'un proche vous inquiètent ?



Ligne sos-jeu
0800 040 080

18+



8 PLACEMENTS & PRÉVOYANCE

L'avenir financier commence aujourd'hui

CONSEIL Dans les premières années de la vie active, il est bien sûr difficile de constituer un patrimoine. Mais sur le long terme, une épargne régulière, même modeste, peut faire la différence

PIERRE WEILL

Le système suisse des trois piliers pour la prévoyance vieillesse est, par bien des aspects, exemplaire. Mais deux des trois piliers – l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) de l'Etat et la prévoyance professionnelle – présentent aujourd'hui des fissures. Même si ce système devrait rester sûr à l'avenir, on peut se demander quelles seront les rentes des prochaines générations. Le 1^{er} pilier est l'AVS, qui repose sur l'Etat, l'employeur et l'employé-e. Le 2^e pilier est une institution de prévoyance financée par les employé-e-s et les employeurs. Pour beaucoup de rentiers, ce pilier est la plus importante ressource financière dans la vieillesse. Le 3^e pilier est constitué par l'épargne privée, fiscalement avantagée.

L'objectif initial était que les rentes de la caisse de pension et de l'AVS assurent les deux tiers environ du revenu. Cela n'est toutefois déjà plus le cas pour bon nombre de rentiers actuels, et le sera encore moins pour les rentiers de demain, notamment pour ceux avec un revenu élevé. Comme les dépenses et les impôts diminuent souvent moins que prévu à la retraite, il faut s'attendre à des restrictions financières si l'on ne dispose pas, en complément, d'une épargne privée. Et avec l'âge, les frais de santé et de soins auront encore tendance à augmenter.

Le taux d'épargne privée augmente dès 35 ans

Pour beaucoup de jeunes gens, et notamment des familles, il est difficile de mettre de l'argent de côté. D'une part, les enfants représentent une charge financière importante. Selon l'organisation faitière Budget-conseil Suisse, les dépenses liées à un nourrisson sont comprises entre 300 et 400 francs par mois. Jusqu'à l'âge de 20 ans, les familles suisses dépensent entre 200 000 et 300 000 francs par enfant. D'autre part, le revenu de la famille diminue souvent avec l'arrivée des enfants. Car, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), les parents travaillent généralement moins que les couples sans enfants. Chez les couples avec enfants, 13% des deux partenaires travaillent à plein temps, alors que chez les DINKS (couples avec deux revenus et sans enfants), ils sont 54%.

Selon l'OFS, c'est entre 35 et 44 ans que les ménages individuels et les couples sans enfants épargnent le plus active-



Les abeilles travaillent infatigablement. S'y prendre assez tôt est aussi la clé d'une prévoyance réussie. (ERLI GRÜNZWEIL POUR NZZ AM SONNTAG)

ment, à savoir 18% du revenu disponible pour les ménages individuels et 24,6% pour les couples sans enfants. Les couples avec enfants n'épargnent que 16,9%. Ces couples épargnent le moins durant la période où les enfants ont entre 10 et 19 ans. Dès les enfants ont plus de 20 ans, le taux d'épargne grimpe toutefois à 21,9%.

A l'échelle de la Suisse, et toujours selon l'OFS, les ménages épargnent, en moyenne, 1290 francs par mois ou 15480 francs par an. On observe toutefois de grandes disparités selon le revenu. Ainsi, les 20% des plus bas revenus dépensent 686 francs par mois de plus qu'ils gagnent. Les 20% suivants ne parviennent à épargner que 163 francs par mois, tandis que les 20% des revenus les plus élevés mettent de côté 4480 francs par mois, ce qui correspond à près de 54 000 francs par an. Ces montants de l'épargne comprennent les versements à l'épargne proprement dite, les versements au 3^e pilier, les achats de titres, les investissements, les amortissements, etc.

Des versements modestes permettent toutefois également de constituer un capital à long terme. En versant 200 francs par mois avec un taux d'intérêts de 4% (ce qui n'est pas si simple, actuellement), on aura versé

72 000 francs en 30 ans et constitué ainsi un capital de 140 000 francs, avec les intérêts composés.

Si l'on souhaite effectuer des placements, il faut savoir que, selon la banque Pictet, les actions rapportent davantage que les obligations, sur le long terme. Pour les actions suisses en francs, le rendement nominal moyen annualisé entre 1926 et 2022 s'est établi à 9,5%, alors qu'il était de 4% pour les obligations. Après correction du renchérissement, les actions suisses ont dégagé, sur la même période, un rendement réel moyen de 7,5% par an. Il était de 2,1% pour les obligations.

Les actions sont toutefois soumises à des fluctuations bien plus importantes que les obligations. L'horizon de placement joue par conséquent un rôle important. En corollaire, l'avantage des actions sur les obligations ne sera pas intéressant dans toutes les situations de la vie. En cas de besoin ponctuel de liquidités, par exemple, il ne faudrait pas être contraint de vendre immédiatement ses actions ; cela pourrait s'avérer défavorable, si leur valeur subit justement un creux à ce moment précis. Il est donc intéressant de diversifier. A côté d'actions, il faudrait aussi investir dans des emprunts et des fonds de trésorerie. Il est également recommandé de ne pas

investir dans une seule classe d'actifs, mais dans différents secteurs et différents monnaies.

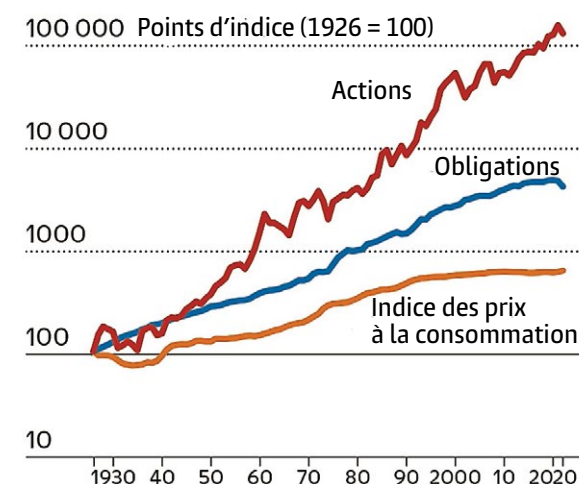
Même s'il est controversé, le vieil adage boursier «part d'actions égale 100 moins l'âge» n'est certainement pas complètement faux. A 30 ans, on devrait par conséquent investir 70% en actions. A 80 ans, ce sera au contraire 20% en actions et 80% en obligations, du fait qu'à cet âge-là, il est plus probable qu'on ait besoin de liquidités à brève échéance et qu'on ait donc moins le temps d'attendre une correction des cours, si les actions connaissent justement un creux à ce moment-là.

Faire le point à la fin de l'année

Par ailleurs, on s'efforcera aussi de limiter les frais bancaires. Dans ce sens, il est intéressant d'investir dans des exchange traded funds (ETF), qui reflètent un indice, par exemple le Swiss Market Index (SMI). Car ces frais sont susceptibles d'absorber une grande partie des gains et de réduire sensiblement le rendement effectif. Un plan d'épargne représente un instrument intéressant, sur la base duquel on pourra verser à tout moment des liquidités disponibles, mais aussi faire une «pause» si nécessaire. Un plan d'épargne offre également une certaine liberté pour retirer un montant, en cas de besoin.

Des opportunités pour les investisseurs téméraires

Evolution de la valeur nominale d'actions et d'obligations face au renchérissement, de 1926 à 2022.



Source: Pictet

A côté de l'épargne privée libre, on devrait également alimenter régulièrement son troisième pilier, dans la mesure où celui-ci permet des économies fiscales appréciables. Lors du retrait des avoirs du troisième pilier – normalement à l'âge de la retraite – ce capital est imposé à un taux privilégié. D'ici à la fin de l'année, les personnes actives affiliées à une caisse de pension peuvent encore verser jusqu'à 7056 francs dans cette caisse et défiscaliser ce montant. Les personnes actives sans caisse de pension peuvent verser jusqu'à 20% de leur revenu annuel net, mais au maximum 35280 francs. Les montants maximums pouvant être versés au troisième pilier sont redéfinis chaque année. Pour le troisième pilier, des instituts financiers proposent différentes possibilités de placement. Dans ce cadre, on devrait privilégier la part d'actions et ne pas se contenter de liquidités, du fait que celles-ci ne sont pratiquement pas rémunérées.

Pour les jeunes familles, il vaut également la peine de verser chaque mois ou chaque année un petit montant sur le compte de chaque enfant et d'investir dans des indices boursiers. A vingt ans, les jeunes adultes disposeront ainsi d'une somme rondelette, qu'ils pourront utiliser pour leur formation, pour leur premier appartement en propriété, pour un voyage ou pour leurs loisirs. ■

PUBLICITÉ



Nous mettons le cap sur les meilleurs résultats pour nos clients.

Rémunération supérieure à la moyenne

	Moyenne 5 ans
Medpension	3.70%
Taux minimal LPP	1.00%

Excellent degré de couverture

	Moyenne 5 ans
Medpension	115.0%
Moniteur Swisscanto CP	113.3%

Rendement attrayant

	Moyenne 5 ans
Medpension	2.54%
UBS Performance des CP	2.14%

Medpension est une organisation partenaire de l'Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (asmac).

Même si le vent souffle où bon lui semble, nous pouvons choisir un cap. En notre qualité de caisse de pension, il nous tient à cœur d'assurer l'avenir financier des prestataires médicaux. En 2022, nous avons rémunéré l'ensemble de l'avoir-épargne de nos assurés actifs avec un taux d'intérêt de 2.50%.

Découvrez votre prévoyance professionnelle sur www.medpension.ch

vsao asmac
medpension
La prévoyance en bonnes mains.



“ Prenez la bonne voie ”

Féchy

*Depuis plus de 50 ans, Gérifonds vous guide et vous accompagne
tout au long de la vie de vos fonds de placement.*



STRUCTURATION - DIRECTION - ADMINISTRATION - REPRESENTATION DE VOS FONDS DE PLACEMENT

SUISSE

gerifonds.ch

LUXEMBOURG

10 PLACEMENTS & PRÉVOYANCE

«Nous travaillons étonnamment

RETRAITE Pour Veronica Weisser, spécialiste en prévoyance chez UBS, l'AVS crée des incitations erronées

PROPOS RECUEILLIS PAR SANDRA WILLMERTH

Vous avez quarante ans. Or votre activité professionnelle porte sur la prévoyance, devrions-nous toutes et tous nous pencher sur la prévoyance à cet âge déjà? Nous sommes nombreux à penser que tout peut changer d'ici à la retraite. C'est précisément parce que beaucoup d'éléments peuvent et vont changer que les jeunes gens devraient s'intéresser plus activement à ce sujet. Partir de l'idée que tout ira bien avec sa propre rente parce que ça a marché pour les parents et les grands-parents est hasardeux. Car les défis démographiques sont énormes et ils le sont plus que jamais. Il est donc souhaitable que les jeunes s'occupent plus tôt et plus résolument de leur prévoyance.

A quel âge? Je recommande à tout un chacun de mettre de côté mensuellement 10 à 15% du salaire dès le début et d'investir ce montant de manière diversifiée dans des actions. Si on le fait et que l'on n'a pas d'interruptions trop importantes dans sa vie professionnelle, on est financièrement préparé au mieux pour les plus longues vacances de l'existence.

L'espérance de vie augmente. Par conséquent, n'est-il pas judicieux d'élever l'âge de la retraite? D'autres Etats européens le relèvent à 70 ou 74 ans. Le fait est que nous travaillons étonnamment peu au regard de notre longévité. Nous avons une fois calculé combien de jours de notre existence nous consacrons en moyenne au travail rémunéré en Suisse. A votre avis?

Je dirais que nous passons 40% de notre vie au boulot... C'est l'estimation de la plupart des gens. Or on n'en est qu'à 26% en moyenne. Un universitaire est vingt-cinq ans en formation au début de sa vie, puis vingt-cinq ans à la retraite à la fin de sa vie. Autrement dit, il n'a pas d'activité professionnelle pendant cinquante ans. Ajoutons les week-ends et les vacances et nous arrivons déjà à 65 ans de non-travail.

Dans ce cas, une élévation de l'âge de la retraite serait légitime. Mais pas applicable? Actuellement, deux tiers des électrices et électeurs ont plus de cinquante ans. Quand la majorité des baby-boomers sera à la retraite, dès 2032, il sera sans doute plus aisé

de retarder l'âge de la retraite. Des sondages d'opinion indiquent que celles et ceux qui s'opposaient jusqu'ici à l'augmentation de l'âge de la retraite y sont en majorité favorables plus tard, une fois qu'ils ont eux-mêmes passé 65 ans, afin de sécuriser leur propre rente.

Quelle solution jugez-vous adéquate? On pourrait indexer l'âge de la retraite à l'espérance de vie, comme le propose l'initiative déposée sur les rentes. Cela résoudrait les problèmes de financement de l'AVS. Sur le long terme, on surfinancerait même un peu l'AVS, ce qui permettrait de mettre en place des mesures sociales en autorisant les personnes qui entrent spécialement tôt sur le marché du travail et qui ont un bas salaire de prendre leur retraite même plus précocement qu'aujourd'hui. L'âge de la retraite est un paramètre essentiel parce qu'il comporte un double effet. Chaque mois de plus où nous travaillons, l'AVS économise financièrement deux mois: un mois de cotisations en plus et un mois de rente à payer en moins.

«Je suis en faveur d'une assurance de soins obligatoire couverte par le capital par le biais d'un pilier 3a étendu ou d'un 4e pilier»

La réforme de l'AVS comporte un financement croisé de l'AVS par la TVA. A votre avis, est-ce une solution équitable? Dans l'AVS, les personnes à bas salaires bénéficient d'un financement croisé par les personnes à hauts salaires puisque ces dernières cotisent beaucoup plus mais n'obtiennent pas davantage. Le budget de l'Etat finance environ 28% des dépenses de l'AVS, la plus grande partie par l'impôt fédéral direct qui est, lui aussi, payé en majeure partie par les personnes à hauts revenus. Pour la TVA, c'est le contraire: les personnes à bas revenus paient en général une proportion supérieure de leur revenu en TVA que celles à hauts revenus.

On a donc une redistribution en faveur des personnes à meilleurs revenus? Comparé aux autres formes de financement, oui. Mais la vraie grande redistribution par la TVA est celle entre la jeune génération et la génération plus âgée. Car la TVA est un impôt sur la consommation. Un octogénaire a plus de 95% de sa consommation à un taux plus bas derrière lui, tandis qu'un enfant a encore quatre-vingts ans devant lui durant lesquels il devra payer une TVA plus élevée. Cette redistribution supplémentaire des jeunes vers les personnes âgées est délicate du point de vue sociétal, parce que les statistiques indiquent que les retraités sont la génération la plus prospère et qu'ils souffrent plus rarement de pauvreté que les autres générations.

Malgré les réformes de l'AVS acceptées, le problème du vieillissement n'est pas résolu. Quelles solutions imaginez-vous? Il faut se décider à considérer l'AVS d'un point de vue différent: chaque génération doit apporter deux fois sa contribution à l'AVS, une fois pour financer ses parents, une fois pour élever ses enfants. En échange, elle obtient aussi deux fois des prestations. Elle a été élevée et elle est financièrement soutenue une fois l'âge de la retraite venu. Ce que nous faisons de manière juste, c'est le financement de la génération âgée. Ce que nous avons fait moins bien, c'est élever les enfants. C'est ainsi que beaucoup de gens reçoivent davantage du système de répartition qu'ils n'y contribuent.

Pouvez-vous le quantifier? Oui, nous l'avons calculé. La majorité des assurés sans enfants finance moins de 200 000 francs pour l'avènement de la prochaine génération mais ils obtiennent en moyenne dans les 700 000 francs de cette même génération sous forme de rente AVS et environ 200 000 francs de participations pour les soins et la santé. Seule une famille qui élève deux enfants ou plus et gagne un revenu confortable en fait assez dans les deux contrats intergénérationnels et finance à peu près autant la génération suivante que ce qu'elle obtiendra d'elle plus tard.

Mais on ne peut contraindre personne à mettre des enfants au monde? Un système ne devrait ni inciter à faire des enfants ni inciter à ne pas en avoir. Or actuellement notre système

«Indexer l'âge de la retraite à l'espérance de vie»: Veronica Weisser demande des réformes. (ZÜRICH, 1^{ER} NOVEMBRE 2023/ YVES BACHMANN POUR NZZ AM SONNTAG)



comporte des incitations financières à ne pas avoir d'enfants ou alors peu puisque, dans la société moderne, les atouts des enfants sont étatisés tandis que les coûts que les enfants engendrent demeurent majoritairement privés. En revanche, deux types de systèmes seraient plus neutres: soit ceux qui n'ont pas d'enfants ne participent pas aux coûts que les descendants engendrent et ne bénéficient pas non plus des contributions de la jeune génération, soit ils participent dans une même mesure aux coûts de la progéniture et obtiennent en échange ses contributions dans une égale mesure.

Comment font alors les personnes sans enfants pour préparer leur retraite? En investissant de leur propre initiative, soit en versant des montants sur un

comment font alors les personnes sans enfants pour préparer leur retraite? En investissant de leur propre initiative, soit en versant des montants sur un

PUBLICITÉ

TAUX VARIABLE

basé sur notre performance

Profitez de la dynamique de notre portefeuille actions et de perspectives de rendement supérieures pour faire fructifier votre capital retraite

rentesgenevoises.ch/taux-variable-performance

RENTES GENEVOISES 1849

peu au regard de notre longévité»

en matière de progéniture, le 2e pilier nécessite des réformes et il faut absolument une assurance des soins



Profil

Veronica Weisser est économiste et experte en prévoyance. Chez UBS, elle a exercé plusieurs fonctions de recherche, d'investissement et de direction. Depuis 2020, elle dirige le hub d'innovation de la prévoyance d'UBS. Elle a étudié l'économie, les mathématiques et le management aux universités de Cologne, de Hambourg, de Barcelone et de Paris et elle a obtenu un doctorat en économie à l'Université de Berne. Elle vit avec sa famille en Suisse depuis 2006. ■

Pourquoi démesurément? Parce que dans la prochaine génération qui aura besoin de soins les gens seront plus souvent seuls, soit parce qu'ils auront divorcé, soit parce qu'ils n'auront pas été mariés. Cela rend les soins plus coûteux, car en général les couples mariés s'aident et se soignent aussi longtemps que possible.

Et donc ces soins seront à la charge de la commune de résidence ou du canton? Une personne qui a besoin de beaucoup de soins peut coûter jusqu'à 100 000 francs par an à sa commune ou à son canton. Pour certaines communes, c'est déjà à peine supportable aujourd'hui. Or si ces personnes étaient auparavant relativement à l'aise côté finances et qu'en plus elles se sont offert quelques voyages de par le monde avec le capital retiré de leur caisse de pension, je trouve cela problématique.

de pension puissent payer le taux de conversion qui leur semble honnête.

C'est-à-dire? Un taux de conversion qui reflète la mortalité au sein de la caisse de pension. Une entreprise de services connaît une mortalité inférieure à une entreprise où l'on travaille physiquement. Je recommanderais également d'élever le taux d'intérêt minimal. Chaque caisse de pension devrait pouvoir fixer elle-même ce taux en vérifiant ce qu'elle est en mesure de payer. Par principe, les caisses de pension ont intérêt à ce que les rendements qu'elles réalisent soient loyalement répartis.

Une assurance obligatoire de soins, comme elle existe dans d'autres pays, serait-elle une solution? Tout à fait. Je suis en faveur d'un pilier 3a étendu ou d'un 4e pilier supplémentaire par lequel on introduirait une assurance de soins obligatoire couverte par le capital.

A quoi cela ressemblerait-il? Les versements demeureraient fiscalement favorisés et seraient investis. A l'âge de la retraite, le capital ne peut être dissous mais il reste à disposition pour des besoins de soins jusqu'à la fin de la vie. S'il n'est pas utilisé, il peut être transmis à la succession. Vu que la plupart des coûts de soins n'interviennent qu'à partir de quarante ans, ce capital voué aux soins peut être investi encore bien quinze ou vingt ans après la retraite et obtenir du rendement. Ainsi, le marché des capitaux financerait une part notable des soins et nos héritiers seraient soulagés.

En Suisse, actuellement, seules 900 000 personnes touchent une rente LPP. Son importance diminue-t-elle? On ne peut pas comparer ce nombre avec les plus de 2,5 millions de rentiers AVS. Ils sont très nombreux à ne pas percevoir de rente du 2e pilier parce qu'ils se sont fait verser le capital. C'est surtout le cas des personnes disposant de peu de capital pour qui une petite rente LPP, comme par exemple 200 francs par mois, paraît maigre. Avec des taux de conversion réduits et du fait de l'avantage fiscal en cas de retrait du capital, il y a toujours plus de monde qui le retire. Mais, hélas, certains constatent plus tard que la rente AVS seule ne suffit pas et ils doivent demander des prestations complémentaires, surtout à l'âge où ils commencent à avoir besoin de soins. Ces prochaines décennies, ce phénomène affectera massivement notre système. A l'avenir, le nombre de personnes qui devront être prises en charge par l'Etat va croître démesurément.

Vos études et votre activité professionnelle vous ont fait voyager dans d'autres pays. Qu'est-ce que vous en reprenez? Dans d'autres pays, notamment dans le monde anglo-saxon où la figure de l'Etat protecteur est moins affirmée qu'en Suisse, les citoyennes et citoyens se sentent plus responsables, y compris de leur prévoyance. Ils partent plus rarement en vacances et, en revanche, presque tous ceux qui le peuvent épargnent et investissent pour leur grand âge. Chez eux, la prévoyance vieillesse est plus valorisée. ■

compte de prévoyance ou dans un fonds de titres 3a, soit en épargnant du capital dans le 2e pilier à l'aide de leur activité professionnelle. Ainsi, avec ou sans enfants, tout le monde peut mieux prévoir le grand âge.

En 2024, le peuple votera sur la réforme de la LPP. Les réformes envisagées sont-elles suffisantes? Pour quelque 80% des assurés du 2e pilier, les princi-

pales mesures de réforme sont déjà en vigueur. La plupart des institutions de prévoyance assurent très au-dessus du minimum obligatoire. Elles ont également déjà abaissé le taux de conversion au-dessous de 6% et réduit ou adapté au volume de travail la déduction de coordination. Employeurs et employés ont ainsi déjà empoigné le sujet et l'ont traité de manière responsable.

Où voyez-vous un potentiel d'optimisation dans le 2e pilier? La population souhaite une meilleure protection par le 2e pilier. Elle voudrait mieux assurer les salaires les plus bas et compenser les taux de conversion abaissés. Par conséquent, il faut épargner davantage aujourd'hui pour avoir plus demain. Par ailleurs, pour ma part, je supprimerais le taux de conversion légal afin que les caisses

PUBLICITÉ

Choisir

épargner

vivre

3^e pilier

Modulo

Profitez d'avantages fiscaux

Dernier délai 31.12.2023

Là, pour la vie.

Mettez de l'argent de côté à votre rythme

- 2% d'intérêts en moyenne depuis 2018
- Ouverture de votre 3^e pilier en quelques clics
- Protections en option : capital décès / incapacité de travail

12 PLACEMENTS & PRÉVOYANCE

Des lacunes toujours plus grandes

RENTES L'argent de la prévoyance vieillesse est censé correspondre à 60% du dernier salaire, 80% avec un 3e pilier. Et si ce n'est pas le cas? Plus tôt on repère le risque d'une lacune de prévoyance, plus tôt on pourra combler ce manque

MARIUS LEUTENEGER

Un des meilleurs systèmes de santé au monde. Les universités les plus réputées du continent. Et un des produits intérieurs bruts par habitant dont certains pays ne peuvent que rêver. En Suisse, nous avons l'habitude de monter sur le podium dans les comparaisons internationales. Mais en matière de prévoyance, notre pays ne fait pas partie des bons élèves. Dans le Global Pension Index, publié chaque année par la société de consulting Mercer et le CFA Institute, la Suisse ne figure pas au top 10. Elle se classe dans le groupe B, aux côtés de l'Uruguay et de la Belgique notamment. Dans cette catégorie, «le système présente un potentiel d'amélioration qui le distingue d'un système du groupe A». Les Pays-Bas, l'Islande et Singapour, par exemple, appartiennent au groupe A.

Une des raisons de cette évaluation peu flatteuse de la prévoyance suisse s'appelle «taux de remplacement», à savoir le rapport entre les rentes de la prévoyance étatique et professionnelle et le dernier salaire. Un taux qui a fortement chuté au cours

des dernières années; d'après Swisscanto, société d'investissement, il est passé de 80% à 69% entre 2011 et 2020. Ce ne sont pas des valeurs dramatiques, dans la mesure où la prévoyance privée apporte un complément. Mais comme ce sont des valeurs moyennes, il est clair que de plus en plus de gens ne touchent pas 80% de leur dernier salaire avec les rentes des trois piliers. Or, ce seuil est déterminant pour vivre une vieillesse exempte de soucis financiers. C'est l'écart entre cette valeur indicative et le rapport effectif qu'on nomme «lacune de prévoyance».

La pratique montre qu'une lacune peut se creuser dans tous les éléments de la prévoyance financière. Une erreur très répandue consiste à croire qu'il suffit de cotiser toute sa vie à l'AVS pour pouvoir compter sur une rente décente, à savoir la rente maximale actuelle de 2450 francs. Dans les faits, moins de la moitié des rentiers touchent cette somme. Pour obtenir la rente maximale, il faut remplir deux conditions. Premièrement, il faut avoir payé ses cotisations AVS chaque année sans interruption depuis l'âge de 20 ans et jusqu'à l'âge de la retraite ordinaire. La rente est réduite de 1/44e par

année de cotisation manquante. Les années sans cotisation passent facilement inaperçues, pendant les études, un long voyage autour du monde ou parce qu'on a cessé de travailler quelque temps après la naissance d'un enfant. Seconde condition: les cotisations doivent avoir été versées sur un revenu annuel moyen, ajusté en tenant compte de l'inflation, de 88 200 francs. Qui a gagné moins – et cela concerne beaucoup de monde – touchera une rente inférieure.

Les problèmes du temps partiel

Des lacunes encore plus grosses peuvent se faire jour dans la prévoyance professionnelle (LPP). Les travailleurs à temps partiel doivent le savoir: plus faible est leur taux d'activité, plus graves seront les conséquences sur leur revenu de vieillesse. En effet, les employés ne doivent adhérer à une caisse de pension qu'à partir d'un salaire annuel moyen de 22 050 francs actuellement. Au-dessous de ce plancher, rien n'est versé au 2e pilier. En plus du seuil d'entrée, la déduction de coordination influe également sur la rente future. Son but est qu'une caisse de pension ne prélève des cotisations que sur la

partie du salaire qui n'est pas déjà assurée par le 1er pilier. Cette déduction est à l'heure actuelle de 25 725 francs. Elle a des conséquences très désavantageuses pour les travailleurs à temps partiel. Exemple de calcul: une personne travaillant à 100%

Prévoyances étatique et professionnelle ne couvrent plus que 69% du dernier salaire à la retraite

pour un salaire annuel de 70 000 francs voit son salaire assuré en LPP à hauteur de 44 275 francs après déduction du montant de coordination. Si cette personne réduit son taux d'activité de moitié (à 50%), le salaire assuré (35 000 francs) est divisé par cinq. Il tombe à 9275 francs. La situation est encore pire pour quelqu'un qui partage son mi-temps entre deux employeurs différents, qui lui versent chacun 17 500 francs par an. Ce montant

étant inférieur au seuil d'entrée, il n'est pas assuré par le 2e pilier.

Les années de cotisation manquantes et le travail à temps partiel sont donc de véritables poisons pour la prévoyance. Ces facteurs touchent principalement les femmes, qui font plus souvent passer une activité professionnelle après leur famille. De fait, la rente moyenne des femmes était de 35 442 francs par an en 2021, contre 52 735 francs pour les hommes (chiffres de l'Office fédéral de la statistique), soit une différence de 32,8%. C'est généralement au niveau du 2e pilier, celui de la prévoyance professionnelle, que l'écart entre les sexes se creuse: tandis que près de 70% des hommes touchent une rente de leur caisse de pension, seulement 50% des femmes le font.

Mais il ne faudrait pas croire que des groupes de travailleurs sont livrés sans défense à une vieillesse de précarité. Il faut tout d'abord identifier les éventuelles lacunes le plus tôt possible et ensuite poser sa prévoyance sur des bases solides. Plus tôt on prend les bonnes mesures, mieux on s'en tire. Cela commence par l'examen de l'attestation d'affiliation à la caisse de pension, sans se laisser aveugler par les estimations parfois optimistes de la future rente.

Et par la demande d'un extrait de compte à l'AVS.

S'assurer à temps un complément privé

Idéalement, on montrera ces documents à un ou une experte, qui repérera rapidement les lacunes. Les personnes sans activité lucrative peuvent cotiser volontairement à l'AVS. Mais ces cotisations ne peuvent être payées rétroactivement que sur cinq ans. Côté caisse de pension, il s'agit de vérifier si des rachats volontaires sont prévus – cela dépend du salaire assuré et de l'avoir vieillesse disponible. Certaines caisses donnent la possibilité de cumuler les salaires de plusieurs employeurs si, en les additionnant, on atteint le seuil d'entrée.

Au cas où ces mesures ne suffisent pas, il ne reste plus qu'à demander les prestations complémentaires une fois l'âge de la retraite atteint – ou alors à s'assurer à temps une prévoyance privée. Les versements fiscalement avantageux au pilier 3a sont encore bien trop rarement pratiqués et, surtout, trop tard. En commençant à 20 ans à mettre de l'argent de côté, on n'aura pas de soucis financiers au troisième âge. C'est un des bienfaits des intérêts cumulés. ■

PUBLICITÉ



KESSLER

Comment gérez-vous vos risques?
Discutons ensemble du meilleur moyen de les identifier,
les éviter et les assurer



Nous vous conseillons de manière globale dans les domaines de la gestion des risques, de l'assurance et de la prévoyance et contribuons de manière significative à votre succès durable. Bénéficiez de notre expertise dans votre secteur d'activité pour la gestion des risques assurables et non assurables de votre entreprise. | www.kessler.ch

EN AVANT, SEREINEMENT.



Préparation à la retraite: les clés pour une transition sereine

Nous allons nous intéresser précisément au 2^e pilier qui occupe une place centrale dans la planification de la retraite future des assurés. Maîtriser les diverses facettes de la retraite et les options qui s'offrent à vous est fondamental pour préparer efficacement votre passage à la retraite. Cela vous permettra de choisir la solution qui s'ajuste le mieux à votre situation personnelle et à vos aspirations financières. Et dans cette démarche, votre caisse de pension joue un rôle central en tant que guide précieux pour vous orienter dans ce voyage vers une retraite sereine.

Décryptage du 2^e pilier au moment de la retraite

Le 2^e pilier repose sur le principe de la collaboration entre employeurs et employés pour garantir une sécurité financière à la retraite. Les prestations servies dans ce cadre sont basées sur trois éléments clés: le salaire assuré, la durée de cotisation et les taux de cotisations. A mesure que vous travaillez et cotisez, votre épargne retraite augmente. A l'âge de la retraite, cette épargne se transforme en rente mensuelle, qui constitue une source de revenus stable pour maintenir votre qualité de vie. Les informations et les conditions qui vous sont exposées dans le présent article peuvent varier selon le règlement de votre caisse de pension, alors renseignez-vous sur les détails spécifiques à votre situation.

Quels sont les facteurs clés pour le calcul de ma rente de retraite?

Plusieurs facteurs déterminent le montant de votre rente de retraite du 2^e pilier:

1. Le montant de votre avoir de vieillesse épargné: tout au long de votre activité professionnelle, votre avoir de vieillesse augmente par l'accumulation des cotisations d'épargne, des intérêts et des éventuels rachats effectués dans votre caisse de pension. Plus vous avez cotisé, plus votre avoir de vieillesse sera important.
2. Le taux de conversion: le taux de conversion est appliqué à votre avoir de vieillesse épargné pour déterminer le montant de la rente. Ce taux varie selon le règlement de votre caisse de pension. Le montant de votre capital-épargne accumulé figure chaque année sur votre attestation ou certificat de prévoyance. Les caisses de pension mentionnent la rente de retraite projetée à

l'âge terme sur ce document. Vous devez obligatoirement vous adresser à votre caisse de pension pour connaître le montant de votre rente de retraite.

l'âge terme sur ce document. Vous devez obligatoirement vous adresser à votre caisse de pension pour connaître le montant de votre rente de retraite.

Quelles sont les principales prestations possibles à l'âge de la retraite?

Vous pouvez décider quand et sous quelle forme votre avoir de vieillesse épargné doit être versé.

- Sous forme de rente: retraite ordinaire, partielle, anticipée, ajournée
- Sous forme de capital
- Une combinaison des deux

Les principales caractéristiques des prestations servies par les caisses de pension à l'âge de la retraite sont les suivantes:

> La rente de retraite ordinaire

- La réforme AVS 21 a introduit un âge de la retraite harmonisé de 65 ans pour les hommes et les femmes.
- Dès 65 ans, vous pouvez prendre votre retraite ordinaire à l'âge de référence AVS et recevoir une rente de votre caisse de pension.
- Le montant de la rente de retraite dépend de l'avoir de vieillesse acquis multiplié par le taux de conversion à l'âge de la retraite.
- C'est une rente viagère versée mensuellement.

> La rente de retraite partielle: une transition en douceur

- La retraite partielle est une option pour ceux qui souhaitent ralentir leur rythme de travail à l'approche de la retraite.
- Entre 58 et 70 ans, vous avez la possibilité de réduire progressivement votre taux d'occupation tout en percevant une partie de votre avoir de vieillesse.
 - La retraite partielle permet de continuer à travailler à temps partiel tout en recevant une partie de la rente LPP.
 - Il est important de noter que la fiscalité de la retraite partielle en capital varie d'un canton à l'autre.

> La rente de retraite anticipée: un choix personnel

La retraite anticipée est une option pour ceux qui souhaitent prendre leur retraite avant l'âge de référence AVS.

- Vous pouvez envisager une retraite anticipée dès 58 ans.
- La retraite anticipée peut réduire à vie le montant de votre rente AVS et de votre rente LPP, il est donc crucial de bien évaluer son impact financier.
- Si vous commencez à planifier suffisamment tôt, vous avez la possibilité de combler partiellement cette lacune par le biais de rachats dans votre caisse de pension.
- Les cotisations au 1^{er} pilier restent obligatoires et dépendent de votre fortune. Il est conseillé de bien se renseigner auprès de la caisse de compensation.

> La rente transitoire AVS

En cas de retraite anticipée, et en attendant que votre rente AVS commence à être versée, vous pouvez financer une rente transitoire en déduction de votre avoir de vieillesse épargné jusqu'à l'âge de référence AVS. La rente AVS ne sera versée qu'à l'âge de référence AVS. Cependant, celle-ci ne doit pas dépasser la rente de vieillesse AVS maximale.

> La rente de retraite ajournée: un choix stratégique

- Si vous avez atteint l'âge de référence AVS et que vous continuez à exercer une activité lucrative, vous pouvez maintenir votre prévoyance et retirer ultérieurement les prestations de vieillesse de la caisse de pension.
- Vous avez la possibilité de reporter votre retraite au-delà de l'âge de référence AVS, jusqu'à votre 70^e anniversaire.
- Si votre employeur est d'accord et que le règlement de votre caisse de pension le prévoit, vous pouvez continuer à cotiser à la caisse de pension.
- La retraite ajournée augmente le montant de votre rente de retraite: votre avoir de vieillesse épargné est plus élevé, le taux de conversion également.
- Amélioration de votre situation financière.

> Le versement du capital retraite

- En fonction de certaines conditions, vous avez la possibilité de retirer tout ou partie de votre capital-retraite, offrant une flexibilité financière appréciable.
- Le conjoint et le partenaire enregistré doivent donner leur accord écrit au retrait de capital.
- En cas de rachat auprès de la caisse de pension, le versement de capital est bloqué pendant trois ans.
- La demande de versement du capital doit être adressée selon les dispositions du règlement de la caisse de pension.

Comment choisir entre rente et capital à la retraite?

Le choix entre rente et capital dépend de vos besoins et de vos préférences personnelles.

La combinaison rente et capital peut apporter les avantages de chacune des options. En effet, la rente permet d'assurer un revenu régulier jusqu'au décès, le paiement en capital apporte une flexibilité financière.

Quelle est l'imposition des rentes de vieillesse et du capital retraite?

En règle générale, vous devez payer des impôts sur tous vos revenus. Ainsi, vous devez déclarer à l'administration fiscale toutes vos rentes mensuelles AVS, LPP etc. Les prestations en capital du 2^e pilier sont intégralement assujetties à l'impôt sur le revenu. Elles ne sont toutefois pas imposées avec le reste des revenus et bénéficient d'un barème d'imposition.

Préparer sa retraite en Suisse est un processus complexe, mais une planification minutieuse vous permettra d'assurer un avenir confortable et serein. La connaissance des détails du 2^e pilier est essentielle pour prendre des décisions éclairées. Votre caisse de pension est un partenaire de confiance, fournissant l'information nécessaire et l'accompagnement indispensable pour assurer une transition sereine vers la retraite.

Pour une retraite sereine

Enfin, pour une préparation sereine à la retraite, une check-list est indispensable

Check-list

- > Effectuer des projections de calculs de rente de retraite auprès de votre caisse de pension.
- > Fixer la date de départ en retraite: conjointement avec votre employeur.
- > Contacter votre caisse de pension pour notifier la date précise de mise en retraite: remplir avec l'employeur le formulaire adéquat.
- > Si souhaité, demander une partie de son avoir sous forme de capital: remplir le formulaire adéquat.
- > Envoi de tous les documents à votre caisse de pension pour complétude du dossier retraite, un courrier de confirmation avec attestation de retraite vous sera adressée.
- > Prendre contact et entamer des démarches auprès de la caisse de compensation AVS.
- > Informer l'administration fiscale cantonale (AFC).
- > Aviser son assurance maladie (couverture accident): la couverture pour les accidents non professionnels prend fin 31 jours après la date de fin du droit au salaire.

14 PLACEMENTS & PRÉVOYANCE

De la caisse de pension à la plan

FORTUNE Lorsqu'on touche son capital vieillesse, on est confronté à cette question: que faire de

MARIUS LEUTENEGGER

Dans la vie, une des interrogations les plus cruciales dans le domaine financier se pose au moment de la retraite: dois-je demander le versement de mon capital vieillesse, toucher une rente ou opter pour une formule mixte? La rente, c'est la sécurité jusqu'à la fin de la vie. Mais les taux de conversion, qui déterminent le montant de la rente, ont fortement baissé ces dernières années. Pour un capital vieillesse d'un million de francs, un nouveau retraité touche aujourd'hui 500 francs de moins par mois en moyenne que quelqu'un qui a pris sa retraite en 2010. C'est notamment pour cette raison que la confiance dans les caisses de pension diminue.

Il s'ensuit que la majorité des assurés opte pour le versement d'au moins une partie du capital. Il s'agit en général de fortes sommes; pour la plupart, l'avoir de la caisse de pension constitue de loin la plus grande part de leurs économies. En 2021, le capital accumulé dans la prévoyance professionnelle en Suisse s'élevait à 1160 milliards de francs, soit plus que la somme du bilan de la Banque nationale suisse. L'avoir par personne assurée est d'environ un quart de million, un montant beaucoup plus important en moyenne dans le cas des assurés les plus âgés.

Choix épineux

Comment procéder lorsqu'on a décidé de retirer tout ou partie de son capital vieillesse? Question posée à Andreas Habegger, responsable Planification financière et prévoyance à la ZKB (Banque cantonale zurichoise). «Il s'agit tout d'abord de communiquer ce choix à sa caisse de pension dans les délais prescrits par celle-ci». Pour les couples mariés ou en partenariat enregistré, la seconde personne doit donner son consentement au retrait de capital. On annoncera ensuite ce retrait à l'administration fiscale.

Le capital de la caisse de pension est imposé à des taux et selon des critères différents d'un canton à l'autre. Dans le canton de Zurich, par exemple, il faut compter avec un impôt d'à peu près 35 000 francs pour un capital d'un demi-million. Et



Ce n'est plus une question de pourcentages ou de taux de conversion. Il s'agit de répartir le capital entre un pot pour aujourd'hui et un autre pour demain. (ERLI GRÜNZWEIL POUR NZZ AM SONNTAG)

ensuite? Comment gérer les 465 000 francs restants?

Andreas Habegger recommande instamment de prendre conseil auprès d'un professionnel. «La plupart des gens n'ont jamais eu autant d'argent à leur disposition. Faute d'expérience, ils ne savent donc pas comment placer une telle somme à long terme.» L'erreur la plus fréquente qu'il observe chez les retraités

qui prennent leur capital vieillesse est le manque de planification. «Beaucoup se disent que quelques centaines de milliers de francs sont un énorme montant – mais ils sous-estiment les besoins financiers concrets qu'on peut avoir sur vingt ans. En effet, statistiquement, en Suisse, une personne retraitée vit encore une vingtaine d'années en moyenne. On peut raisonnablement

compter avoir une assez longue vie devant soi à partir de la retraite. Deuxième grosse erreur: laisser l'argent du 2^e pilier dormir sur un compte. «Petit à petit, l'inflation mange ce capital.»

Dans un conseil professionnel, on commence par déterminer la consommation future de l'avoir. De combien le retraité a-t-il besoin par an – et quels sont ses autres revenus:

rente AVS, loyers encaissés, par exemple? Revenons à la personne imaginée plus haut, qui a retiré un capital net de 465 000 francs et qui va dépenser annuellement 25 000 francs. Andreas Habegger: «Nous allons mettre de côté la part du capital correspondant aux besoins de la personne pour les cinq à huit ans à venir.» Un montant de 200 000 francs sera ici placé avec la

PUBLICITÉ



Toutes les clés de l'immobilier genevois

022 839 09 00 | moservernet.ch

MOSER VERNET & CIE

ification financière individuelle

tout cet argent? Pour y répondre, la plupart ne pourront pas se passer d'un conseil professionnel

plus grande sécurité possible: une partie au crédit du compte, pour assurer la liquidité, et une partie en obligations ou en dépôts à terme.

C'est le premier «pot» alimenté par le capital vieillesse. Le solde ira dans le - : du fait du grand horizon de placement, qui lisse les risques, cet argent peut être placé dans un objectif de croissance, avec une part plus ou moins importante d'actions selon la propension au risque de la personne retraitée. «Le but est que la fortune augmente», explique Andreas Habegger. Au bout de la première phase, soit après cinq à huit ans, le capital qui reste sera de nouveau réparti entre deux pots: l'argent des années suivantes sera alors placé dans une optique de sécurité, et le reste dans une optique de rendement. Dans une telle stratégie par étapes, il importe de surveiller en permanence la situation, souligne Andreas Habegger. «Les recettes correspondent-elles aux prévisions? Certains paramètres ont-ils changé? Une évaluation professionnelle de la situation vise à obtenir en tout temps une vue d'ensemble.

Les biens immobiliers sont un autre aspect important. Une personne de 85 ans, par exemple, peut tout à fait

augmenter l'emprunt hypothécaire modeste qu'elle a contracté sur sa petite maison et vivre de ce supplément pendant des années. Mais une telle opération se planifie bien à l'avance. Car les banques, aujourd'hui, appliquent des directives strictes au relèvement des hypothèques; si les rentes de vieillesse sont modestes, la plupart des instituts refuseront toute augmentation de crédit.

Prévoir une réserve de fluctuation de valeur

Existe-t-il un autre système que la stratégie par étapes pour placer son capital vieillesse? Sven Pfammatter, responsable de secteur chez VZ Vermögenszentrum à Zurich, et expert de la retraite: «Autrefois, il y avait aussi la stratégie de la rente viagère, qui consistait à mettre le capital dans une assurance pour des versements réguliers. Mais de nos jours, ce n'est jamais indiqué, notamment du point de vue fiscal. Si on vise la plus grande sécurité possible, il faut percevoir une partie des fonds de caisse de pension sous forme de rente.»

Une autre stratégie consiste à calculer de combien d'argent on estime avoir besoin jusqu'à la fin de sa vie. On peut considérer la part des avoirs

excédant ce montant comme une réserve de fluctuation de valeur et placer celle-ci dans une optique de croissance. Exemple: une personne possédant une fortune d'un million et demi de francs indique avoir besoin d'un million pour les années qui lui restent à vivre, soit 40 000 francs par an pendant vingt-cinq ans. Ce million sera placé de façon sûre. «En théorie, cette personne peut supporter de perdre le demi-million restant, relève Sven Pfammatter. Elle peut donc placer cette réserve selon sa tolérance et sa propension au risque.» Toutefois, une telle approche est uniquement appropriée pour qui dispose d'une grosse fortune. Pour une réserve de fluctuation de valeur de 100 000 francs, la marge de manœuvre des placements est trop étroite. Dans ce cas, la stratégie par étapes est plus judicieuse.

Fondamentalement, Sven Pfammatter est plutôt critique face au retrait de capital pur et simple. «Beaucoup de gens qui se contentent de retirer leur capital ne sont pas habitués aux incertitudes qui en découlent et se font d'énormes soucis lorsque leurs placements perdent momentanément de la valeur.» Il

ajoute que certaines personnes ne sont pas aptes à gérer le montant important qu'ils ont reçu. «Quand je vois quelqu'un qui gagnait un quart de million par année et a accumulé 2 millions de francs dans sa caisse de pension mais qui ne possède sinon aucune fortune, je préconise-

«La solution combinée rente et capital est la meilleure dans la plupart des cas»

SVEN PFAMMATTER, RESPONSABLE DE SECTEUR CHEZ VZ VERMÖGENSZENTRUM

rais un retrait mixte, en rente et en capital. L'expérience montre qu'une personne dans cette situation tend à dépenser son argent.» La société VZ ne conseille jamais de retirer la totalité du capital. «Nous exposons toujours les avantages et inconvénients du retrait de capital; la solution combinée rente et capital est la

meilleure dans la plupart des cas.» L'expert souligne que certains établissements financiers recommandent le retrait de capital parce qu'ils ont des produits de placement à vendre, souvent sans se soucier des intérêts du client. Andreas Habegger, de la ZKB: «Nous sommes très conscients de notre responsabilité dans ce domaine.» Dans ces circonstances, y a-t-il vraiment une bonne raison de retirer son capital? Andreas Habegger répond que certaines personnes n'ont pas besoin d'une rente car elles sont à la tête d'une fortune très importante ou parce qu'elles touchent encore des revenus confortables. «En pareil cas, le retrait du capital est judicieux.» Les couples en concubinage peuvent envisager eux aussi un retrait de capital, si la caisse de pension ne verse pas de rente de survivant aux partenaires. «Et puis il y a ceux qui disent qu'ils veulent laisser quelque chose à leurs héritiers et éviter, en cas de décès précoce, que le capital vieillesse pas encore perçu ne soit perdu.» Le plus regrettable, c'est de vivre encore longtemps après que tout l'argent a été dépensé. En général, il n'y a alors pas d'autre recours que l'aide sociale. ■

PUBLICITÉ



Des opportunités d'investissement grâce à l'accélération de la transition énergétique

ROBECO
The Investment Engineers

Le monde se trouve au cœur d'une importante transition énergétique - de la combustion de combustibles fossiles à l'électricité produite à partir de sources propres et renouvelables. Pour parvenir à des émissions nettes de CO2 nulles d'ici 2050, des investissements de l'ordre de 5 billions d'euros par an sont nécessaires à l'échelle mondiale.

Efficacité poussée par la technologie

Un changement profond dans la production mondiale d'énergie est en cours, car les progrès réalisés dans les technologies de l'énergie éolienne et solaire ont permis de créer des systèmes plus grands et plus efficaces. L'éolienne la plus puissante du monde peut mathématiquement fournir de l'électricité à environ 20 000 foyers. Les sources d'énergie renouvelables sont également de plus en plus rentables et émettent beaucoup moins de gaz à effet de serre que la combustion de combustibles fossiles. Le coût de l'énergie solaire a chuté de 90 % depuis 2000, ce qui en fait aujourd'hui la source d'électricité la moins chère. Alors qu'en 2020, l'énergie éolienne et solaire ne représentait que 9 % de la production d'électricité, on s'attend à ce que ces sources en représentent 40 % en 2030 et peut-être 70 % en 2050.

Dans l'ensemble, le secteur des énergies renouvelables a mûri et offre des avantages à la fois environnementaux et économiques. Outre les entreprises du secteur des énergies renouvelables qui travaillent dans le domaine de l'énergie solaire et éolienne,

Fabricants de semi-conducteurs et autres précurseurs

L'électrification de l'économie nécessite d'énormes quantités de semi-conducteurs, principalement des "semi-conducteurs de puissance", qui sont responsables de la commutation de courants et de tensions électriques (élevés). Un exemple typique est le passage aux véhicules électriques. Dans ces véhicules, le moteur à combustion est remplacé par un moteur électrique. L'énergie de traction nécessaire est alors transmise de la batterie au moteur électrique par un onduleur composé de nombreux semi-conducteurs de puissance, et le courant est alors converti de courant continu en courant alternatif.

On s'attend à ce que le nombre de voitures électriques vendues atteigne environ 45 millions d'ici 2030, ce qui correspond à environ la moitié de toutes les voitures vendues. Cela permettra non seulement de réduire les émissions dans le secteur des transports, mais aussi de stimuler la demande dans l'industrie des semi-conducteurs, étant donné qu'une voiture électrique nécessite environ 5 fois plus de semi-conducteurs (en termes de valeur en dollars) qu'une voiture à combustion.

Développer une infrastructure intelligente

Si l'on veut profiter pleinement des avantages des énergies renouvelables, l'infrastructure doit être développée et devenir plus intelligente afin de soutenir la transition énergétique. En effet, les réseaux intelligents augmentent la fiabilité de l'approvisionnement en électricité, réduisent les émissions de CO2 grâce à une efficacité accrue et permettent aux consommateurs de gérer leur consommation d'énergie. La technologie numérique et la communication en temps réel sont nécessaires pour assurer un flux d'électricité plus efficace, plus fiable et plus sûr. Pour atteindre les objectifs climatiques, les investissements annuels dans les réseaux électriques intelligents devraient à eux seuls presque doubler d'ici 2030 et atteindre près de 600 milliards de dollars. De plus, d'importants investissements dans le stockage de l'électricité, comme les batteries de stockage ou les centrales de pompage-turbinage, sont nécessaires pour tamponner les énergies renouvelables variables.

Cependant, des défis subsistent, notamment en ce qui concerne l'infrastructure de réseau : il est nécessaire d'améliorer les réseaux électriques intelligents et d'étendre l'infrastructure de recharge pour les voitures. Les retards actuels dans le raccordement des

sources d'énergie renouvelables au réseau électrique soulignent l'urgence de la situation. Rien qu'au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie, des projets éoliens et solaires d'une capacité de plus de 150 GW attendent d'être raccordés au réseau, selon BloombergNEF.

Surfer sur la prochaine vague

Au cours des trois dernières années, les investissements dans les énergies renouvelables ont augmenté de 24 %, dépassant ainsi la croissance des investissements dans les combustibles fossiles. En nous basant sur des conditions économiques attrayantes, des plans de relance "verts" et des événements géopolitiques, nous prévoyons une nouvelle accélération de ces investissements d'ici 2030.

La transition vers les énergies renouvelables représente une opportunité d'investissement unique qui stimule également la croissance des secteurs connexes. Les gestionnaires de portefeuille qui comprennent la dynamique et la complexité de la transition énergétique peuvent profiter de la croissance et des opportunités de la transition énergétique tout en investissant dans des entreprises qui contribuent à un avenir plus durable.

Robeco Switzerland Ltd | www.robeco.ch | info@robeco.ch

Pour en savoir plus,
scannez le code QR.



Réforme LPP : le troisième cotisant joue ses atouts

„La réforme LPP est une chance pour les bas salaires et les travailleurs à temps partiel de se constituer un patrimoine de caisse de pension. Les revenus du capital font des choses étonnantes pour les salariés et les travailleurs”. **Michel Bossong**

L'été prochain, la réforme de la prévoyance professionnelle (Réforme LPP) sera soumise au peuple suite au référendum du PS et des syndicats. Contrairement à l'AVS, la LPP, c'est-à-dire le 2ème pilier, permet d'accumuler des avoirs de vieillesse et non de répartir directement les rentes. Outre les cotisations de l'employeur et de l'employé, les revenus du capital fournissent une contribution centrale à la constitution de la fortune de prévoyance. Le processus d'épargne constitue ainsi la différence élémentaire par rapport au premier pilier et permet aux travailleurs d'augmenter considérablement leur capital d'épargne au cours de leur carrière professionnelle grâce aux revenus du marché des capitaux, le troisième cotisant. La prévoyance professionnelle constitue la plus grande fortune de la plupart des Suisses.

Le troisième cotisant

Depuis l'entrée en vigueur de la LPP, les caisses de pension suisses ont accumulé un énorme patrimoine qui ascende actuellement à environ 1,1 billion de francs. La gestion de ces actifs est assurée par des asset managers qui investissent les fonds selon des critères définis avec précision par chaque caisse de pension. Les prestations du troisième cotisant sont ici considérables: depuis 2004, 452 milliards de francs issus des revenus du capital ont été versés dans les actifs des caisses de pension, ce qui représente en moyenne environ 100'000 francs par personne et ce pour 4,6 millions d'assurés. Le troisième cotisant a donc contribué à plus d'un tiers de l'avoir de prévoyance personnelle au cours des 18 dernières années. Même la mauvaise année

de placement 2022 n'y a rien changé, comme le démontre le graphique suivant.

A titre de comparaison, un système qui renoncerait à ces revenus grâce à un système de répartition devrait soit augmenter les cotisations de plus d'un tiers, soit réduire les prestations dans la même proportion.

Dans le débat public, ce sont en revanche les frais de gestion de la fortune dans la LPP qui focalisent toute l'attention. Bien entendu, une stratégie de placement misant exclusivement sur des obligations suisses pourrait être mise en œuvre à très bon compte. Mais les rendements seraient alors nettement plus faibles. Mais ce qui compte pour les assurés LPP, c'est la performance nette: le rendement après déduction de tous les frais. Il est faux de croire que des frais bas entraînent une meilleure performance. Ce sont les placements sur le marché privé, relativement chers, qui ont permis d'améliorer nettement la performance de nombreuses caisses en 2022, une année boursière médiocre. Pour obtenir ce rendement pour les caisses de pension, plus de 300 asset managers agréés par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) se livrent en Suisse à une concurrence acharnée, dans laquelle chaque point de base de rendement fait l'objet d'une lutte.

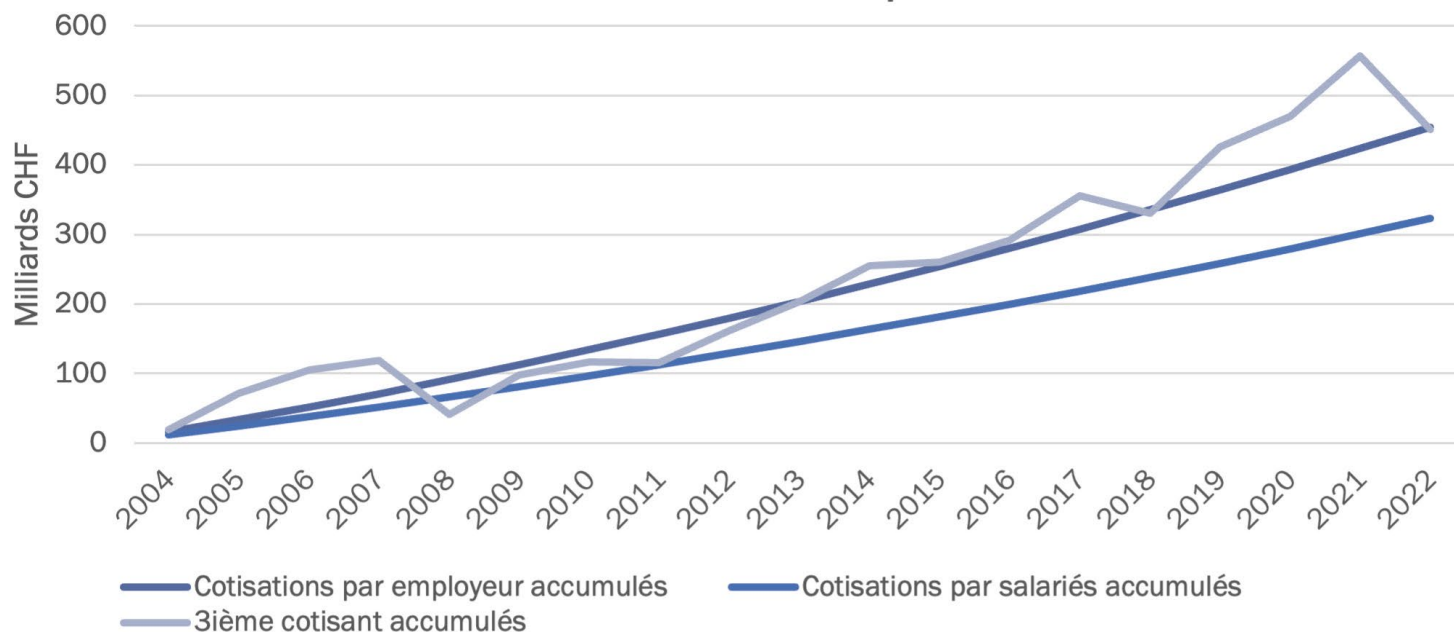
Les asset managers ne sont pas incités à dissimuler les coûts, car c'est la performance nette après déduction de tous les frais qui est déterminante pour les caisses de pension et donc aussi pour le choix des prestataires. Les asset managers proposent aux caisses de pension suisses une large gamme de produits de placement, allant des modules passifs dans des catégories d'actifs telles que les



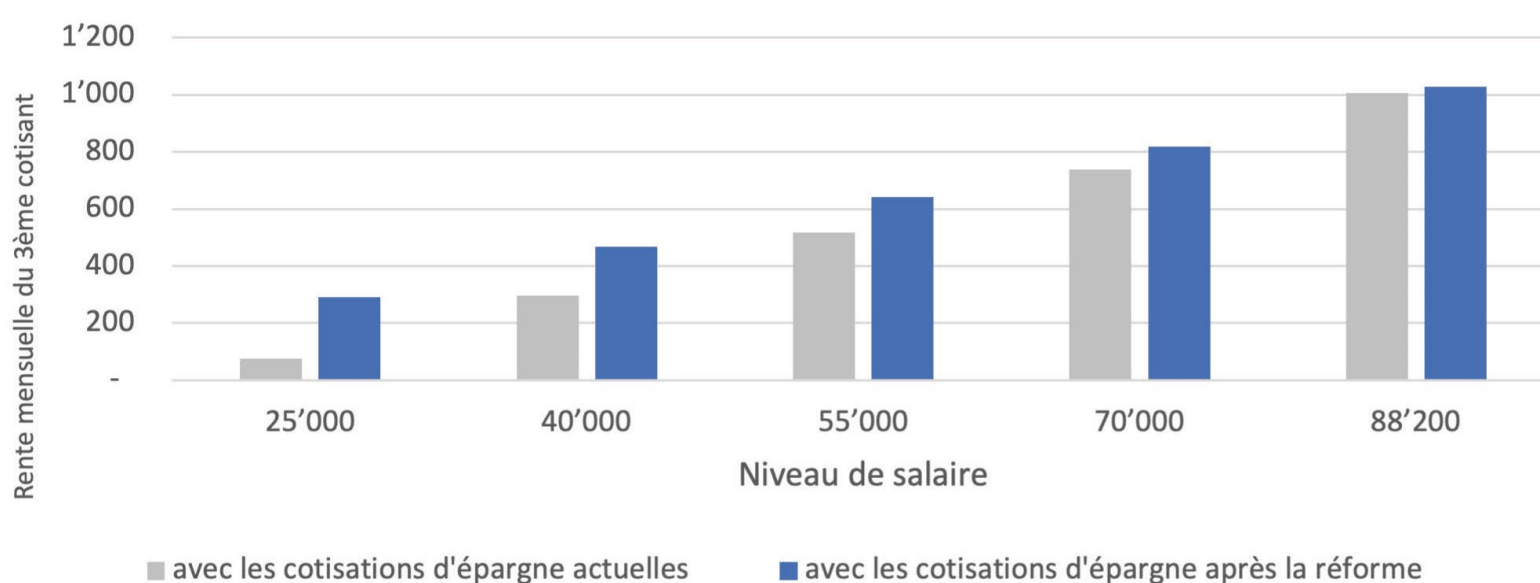
Michel Bossong, expert en prévoyance, Asset Management Association Switzerland.

Grâce à la réforme, les employés à bas salaires bénéficient d'un supplément de 200 francs de rente par mois, alimentés par les marchés des capitaux.

Le troisième cotisant depuis 2004



Rente mensuelle du 3ème cotisant à la regime obligatoire LPP



actions ou les obligations aux marchés privés ou à l'immobilier. Ces produits ont des coûts et des perspectives de rendement différents. La manière dont les investissements sont finalement effectués relève de la responsabilité du conseil de fondation de la caisse de pension. Le débat sur les coûts mené par les opposants à la réforme est avant tout motivé par des considérations politiques et vise à affaiblir le 2ème pilier.

La réforme renforce le processus d'épargne

L'un des éléments centraux de la réforme est la réduction de la déduction de coordination. Cela renforce le processus d'épargne chez les travailleurs à temps partiel et les personnes à bas revenus, ce qui permet à son tour d'accéder aux revenus du marché des capitaux. Les calculs de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS) montrent dans quelle mesure la rente dans le régime obligatoire LPP sera augmentée en plus par le troisième cotisant après la réforme.

Les calculs se basent sur une personne assurée au minimum dans le régime obligatoire LPP et profitant entièrement de la réforme, c'est-à-dire âgée de 25 ans au moment de l'entrée en vigueur et pouvant compter sur une augmentation de salaire de 1,6% par an; la rémunération de l'avoir de prévoyance correspond au taux d'intérêt moyen sur les 18 dernières années selon la statistique des caisses de pension de l'Office fédéral de la statistique. Le calcul suppose ainsi une évolution comparable des marchés des capitaux, tel que nous l'avons vu au cours des 18 dernières années.

Par conséquent, pour un niveau de salaire de 25'000 francs, le troisième cotisant fournit 200 francs supplémentaires par mois grâce au processus d'épargne renforcé. Cela démontre clairement l'importance élémentaire du 3ème cotisant dans la réforme actuelle de la LPP, qui vise avant tout à améliorer les prestations des bas salaires et des travailleurs à temps partiel.

Des devoirs bien faits

En critiquant les frais de gestion de fortune, les opposants à la réforme tentent de présenter les gestionnaires d'actifs et autres prestataires de services financiers comme étant à l'origine de la pression exercée par la réforme. Il est pourtant clairement prouvé que le troisième cotisant est un pilier important de la LPP, à côté des cotisations des salariés et des employeurs. Des reproches similaires avaient déjà été formulés lors de la dernière tentative de réforme de la LPP en 2010. L'industrie des asset managers prend ces préoccupations au sérieux et a fait ses devoirs:

- Tous les asset managers pour les caisses de pension sont désormais assujettis à la FINMA ;
- Déclaration d'intégrité et de loyauté obligatoire par les asset managers, et
- Taux de transparence des coûts de 98,9 %.

Au cours des dix dernières années, l'industrie a méticuleusement mis en œuvre les exigences d'une meilleure transparence et d'une meilleure gouvernance. Le lecteur intéressé peut trouver aujourd'hui un vaste spectre de chiffres clés et une liste détaillée des coûts dans le rapport annuel de chaque caisse de pension. En réalité, il existe encore des ultimes lacunes: les frais de transaction dans certains véhicules de placement ne doivent pas être explicitement indiqués. Les fonds assujettis à la FINMA doivent indiquer en détail les frais de transaction. Ce n'est pas encore le cas pour les fondations de placement qui sont surveillées par la Commission de la haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP).

Les calculs de l'AMAS montrent que ces frais non encore déclarés dans les fondations de placement immobilier s'élèvent à 0,023% de la fortune de prévoyance des caisses de pension. L'AMAS soutient le besoin de transparence et donc l'alignement des normes de reporting des fondations de placement sur celles des fonds soumis à la FINMA.

En comparaison internationale, le système de prévoyance suisse à trois piliers obtient d'excellents résultats. Afin que cela reste le cas, les lois doivent être adaptées aux réalités démographiques. La réforme LPP 21 - âprement négociée - n'est pas parfaite, mais constitue certainement un pas dans la bonne direction. Le troisième cotisant joue un rôle central dans la réforme. La réforme permet désormais aux bas salaires et aux travailleurs à temps partiel d'avoir un accès élargi au troisième cotisant, ce qui augmente sensiblement la pension mensuelle attendue.